

# ASSEMBLEE GENERALE DE LA FRACTION DE COMUNE DE L'ORIENT

LUNDI 12 JUIN 2017 à 20H à L'HÔTEL DE LA POSTE DE L'ORIENT

---

Présence du Conseil Général : 31

Conseil exécutif: 7

Les excusés (8) : Mmes Franceline Piguet, Monique Busset, Anne-Marie Gautschi, Josette Rochat & Mrs Pierre Perrin, Albert Meylan, René Rochat, Paul Dumoulin.

---

Ordre du jour :

1. Assermentation
2. Adoption du PV du 12 décembre 2016
3. Présentation de la nouvelle secrétaire
4. Communication du Conseil Administratif
5. Préavis N° 1 → comptes et gestion
- Divers et propositions individuelles

Monsieur Bernard Stucki débute l'assemblée en remerciant chacun pour sa présence en nombre à cette assemblée.

**Point 1.** Selon l'Ordre du jour, aucune assermentation n'est à faire ce soir.

**Point 2.** Concernant le PV du 12 décembre 2016, au point 5, Mme Betschen s'étonne que l'on parle du bâtiment des Aristochats comme étant une vieillerie..., Mr Morand rebondit en informant que ce n'est pas le bâtiment des Aristochats qui est une vieillerie mais uniquement la caution. Le Conseil administratif va adresser rapidement un courrier à la Banque Raiffeisen pour demander l'annulation de ce cautionnement.

Au point 6, Mme Bodenmann nous informe que son prénom est erroné (Anne-Françoise en lieu d'Anne-Thérèse) La modification sera apportée sur le PV original. Pas d'autres remarques, le PV est donc adopté par l'assemblée.

**Point 3.** Mr Stucki présente la nouvelle secrétaire, Madame Lynda Cabras, née dans la commune du Chenit, d'origine Italienne et habitante du Brassus. Actuellement employée à 60% à la SEVJ au département Multimedia. Elle ne peut donc pas être assermentée et ne parlera pas des affaires courantes du village en dehors de cette salle.

Il remercie également Mr Willy Meylan dans son rôle de secrétaire durant 3ans. Mr Meylan a pris beaucoup de plaisir à faire ce travail mais n'a désormais plus le temps de s'en occuper. Il remercie l'assemblée.

**Point 4.** Monsieur Lüthi Président du Conseil Exécutif prend la parole en nous informant des démissions suivantes :  
Mme Fabienne Ruchat membre du Conseil Exécutif avec effet au 13 juin 2017  
Mme Aurore Franchini membre du Conseil Exécutif avec effet au 13 juin 2017  
Mme Brigitte Kull secrétaire avec effet au 31 août 2017

Les principales raisons de cette décision concerne le comportement de Monsieur Lüthi quant à son rôle de Président du Village de L'Orient, qui d'après ses dames ne sont pas respectées. (Manque de préparation lors d'assemblées, ne lis pas les PV, signe les documents sans rien regarder etc...) Suite à une séance de conciliation avec Mme le préfet le 26 Mars dernier, elles s'attendaient à une remise en question de Mr Lüthi mais cela n'a rien changé. Une collaboration dans de telles conditions n'est donc plus possible. Leur mandat est donc à contre cœur terminé.

Il tient quand même à les remercier de leur travail.

Monsieur Stucki prend la parole et informe que selon la lettre de la préfecture il y aura une élection le dimanche 6 août 2017 pour réélire les 2 membres du conseil Exécutif et nous avons jusqu'au 10 juillet pour poser les listes. Messieurs Alfred Lüthi & Bernard Stucki sont à votre disposition. A noter que chaque personne qui souhaite être élue doit être parrainée par 3 personnes ayant le droit de vote.

Concernant la Salle de L'Orient qui était gérée par Mme Ruchat, Mme Niffenegger nous informe qu'elle en reprendra la gestion et se charge donc de faire changer le numéro de téléphone auprès du centre sportif et du tableau d'affichage qui se trouve au centre du Village. Il y paraîtra son numéro de portable ainsi que le numéro privé de Mr Lüthi en cas d'absence ou remplacement.

Quelques courriers de la municipalité du Chenit concernant :

La réfection de la traversée de l'Orient (rue centrale) : les travaux se feront en 2018

Centre d'association Portugaise à la rue centrale 17 : changement de l'affectation des locaux, les opposants (Messieurs Christian Piguet, Jean-Paul Calabro, Bernard Stucki, Le Village de l'Orient représenté par Alfred Lüthi) ont retirés leur opposition

Monsieur Lüthi remercie Mr Masson pour l'entretien de la Piste Vita ainsi que Mme Golay dans son rôle de boursière.

Le parking de la poste est sur le point d'être terminé une fois les places tracées. Mr Gauljaux est ravi de ce nouveau parking qui libère son propre parking.

Concernant le 01 août 2017 la fête des quatre villages se déroulera au Rocheray et sera organisée par le centre d'intérêt public du Solliat.

Le village de l'Orient va organiser le thé dansant aux Charbonnières (aucune date mentionnée).

Concernant la vente des 2 bâtiments, à savoir La Villageoise ainsi que le bâtiment La Bruyère, Mr Patrice Masson prend la parole et nous informe des point suivants :

Le 20 juin 2016 a été fait une estimation des 2 bâtiments par la BCV qui était de 1,4 millions pour les deux bâtiments qui n'ont toujours pas été vendus.

Afin de poursuivre cette vente nous avons fait appel à un agent immobilier, Monsieur Gaël Berney de l'Abbaye qui lui, les a estimés à environ 1,2 millions. La question est de savoir si tout le monde est d'accord de continuer cette vente avec 200'000 CHF à la baisse ? Après quelques discussions au sein de l'assemblée, tout le monde répond positivement. Toutefois Mme Golay informe que le préavis n'a pas besoin d'être modifié, il s'agit uniquement d'un changement de prix. Mme Golay poursuit justement en disant que la conjoncture actuelle voudrait que l'on baisse les prix plutôt que le contraire.

## **Point 5. Gestion des bâtiments**

Monsieur Barnabé Bodenmann prend la Parole concernant la gestion des bâtiments du Village de L'Orient qui est formée de : Mrs Albert Meylan, Christian Piguet, Pascal Golay & Barnabé Bodenmann.

La commission s'est réunie le 15 & et 16 mai 2017 avec les membres du conseil responsables des bâtiments suivants :

Prairial - Rue du Pont Neuf 8, Messidor - Rue des Amoureux 2, Floreal - Rue des Amoureux 4, Fructidor - Rue Centrale 14, la ferme des Tilleuls, Germinal - Rue Centrale 12, Piste Vitae, Place vertes (détails dans le rapport complet).



Hôtel de la Poste, Rue Paul Golay 1 :

Toujours en attente du financement pour les travaux prévus.  
Reste le goudronnage et traçage de lignes sur le parking. L'Entreprise Carlin s'occupera du déblaiement de la neige et la Commune passera la saleuse.  
Le prix du parking sera plus bas de 20'000.- soit 540'000.-. Madame Catherine Golay nous informe ne pas avoir reçu toutes les factures concernant le parking, mais le montant ne sera pas dépassé.

Grande Salle :

Les tables et les chaises ont été changées, les anciennes ont été données à la cantine du Solliat. Monsieur Robert Meylan en profite pour remercier vivement Mme Ruchat pour ce changement.  
Une table de ping pong neuve a également été mise à disposition.

La Villageoise & la Bruyère :

Les bâtiments ont été estimés à 1,2 millions, vente en cours. (Voir point 4)

Monsieur Stucki nous informe que c'était la dernière assemblée pour Monsieur Bodenmann qui déménage au Brassus et sera donc remplacé. De même pour Monsieur Robert Meylan qui souhaite lui se retirer.

Ils seront donc remplacés par : Monsieur Guy Daniel Meylan & Madame Anouk Pitzolu.

Madame Kull répond aux interrogations de Mme Betschen concernant le préavis N°1 sur le règlement des assemblées, qui effectivement aurait dû être envoyé à la commission avant l'état, mais Monsieur Lüthi avait ses informations de Madame le préfet de communiquer ainsi.

#### **Point 5. Commission des finances :**

Monsieur Eric RoCHAT prend la parole pour présenter la gestion des comptes.

Etaient présents : Messieurs André Reymond, Christophe Bonny, Georges Masson, Eric RoCHAT, Alfred Lüthi, Patrice Masson & Madame Catherine Golay que nous remercions.

Monsieur Blattmer était absent pour des raisons professionnelles.

La commission s'est réunie le 6 juin 2017 et a pris connaissance du rapport de la Fiduciaire Daniel Heiz SA mandatée depuis déjà quelques années et a relevé ces quelques points importants.

Le dépassement du compte 110.65, subsides aux sociétés tient compte du don pour le renouvellement du télésiège des Esserts de 100'000.- dépense acceptées par voie de préavis l'année dernière et réglée par les liquidités courantes.

Le produit de l'impôt 2016 mentionne un montant de 261'470.15, il est supérieur de 145'199.15 en regard à 2015.

A noter qu'un montant de 84'478.05 est en réserve prêt à être ristourné. (Ceci est dû aux acomptes versés par le Canton qui sont trop élevés par rapport à des taxations provisoires de personnes morales dont le résultat fluctue d'un exercice à un autre).

Concernant le compte actif 9143.1 « parking de la Poste » un montant de 458'142.30.- a été payé selon une situation au 7 avril 2017. Selon le préavis 2/2016, il y a encore l'agrandissement de la terrasse à effectuer et ce dans les mois à venir. Il va de même pour la rénovation du bâtiment. Il faudra pour cela reprendre l'étude du préavis 3/2016 laissée en attente l'année dernière.

Les comptes de l'exercice 2016 ont donc été acceptés tels que présentés par l'assemblée générale avec un bénéfice de 291.22.

La commission est relevée de son mandat, et nous donnons décharge au Conseil administratif pour sa gestion 2016 en remerciant vivement la boursière, Madame Catherine Golay pour son travail.

## Point 6.

Monsieur Georges Masson prend la parole pour nous donner quelques informations concernant les 4 fontaines du Village qu'il entretient. Ces fontaines ont leurs propres sources et sont à entretenir 1 fois par semaine.

Mme Bodenmann en profite pour demander à Mr Masson s'il est obligatoire de mettre une pant-carte « eau potable », et si une analyse a été demandée par la commune ?

En règle générale si il n'y a pas d'écriteau l'eau est potable, mais effectivement afin de se protéger il serait judicieux de mettre un écriteau « eau non potable ».

Mme Danielle Flaction à quelques questions concernant le bâtiment Germinal.

1. Que va devenir le parking du télésiège l'été ? Pourront nous y accéder ?

Madame Géraldine Niffeneger nous informe que le parking va être fermé l'été pour être refait complètement. Actuellement il y a des barrières.

2. La Boulangerie sera fermée le 14 juillet 2017, Mme Flaction se demande s'il y aura d'autre tenancier ou une autre boulangerie ?

Monsieur Patrice Masson nous informe qu'il n'a reçu aucune résiliation de bail et qu'ils sont responsables de ces locaux pendant 5 ans. Nous ne pouvons donc rien faire tant que les locataires respectent leurs droits. Pour l'instant personne ne sait rien, il s'agit uniquement de « ont dit ».

Monsieur Robert Meylan n'est pas content de la poubelle qui se trouve entre les deux parkings car elle est remplie par la Croc Mobile, et déborde tout le temps. Monsieur Patrice Masson va se renseigner auprès de la commune pour savoir à qui elle appartient et reviendra vers nous.

Monsieur Philippe Gauljoux nous informe que le groupe « Daphnée » n'existe plus, il n'y a malheureusement plus de participants.

Monsieur Pierre-André Golay souhaite que les 4 villages se réunissent afin qu'il y ait plus de distributeurs de sacs à « crottes » car il n'y en a pas assez ce qui provoque beaucoup d'excréments sur les chemins pédestres ou autres.

Monsieur Georges Masson ajoute qu'il faudrait alors également plus de poubelles publiques.

Monsieur Patrice Masson va se renseigner auprès de la Commune et revenir avec plus de renseignements.

Monsieur Patrice Masson remercie Mme Flaction pour le nettoyage des toilettes publiques, les concierges, ainsi que Mesdames Fabienne Ruchat et Aurore Franchini.

Monsieur Stucki clôt cette assemblée en remerciant toutes les personnes présentes, et informe que la prochaine séance aura lieu **le 11 décembre 2017**.

Meilleures salutations et bel été à tous.



Le Président :

Bernard Stucki



La secrétaire :

Lynda Cabras